

Décision

Générale

colonial

Décision n° 500/BPE DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 500/BPE

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 mars 1967

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Sont promus au titre du 17 semestre 1967 et pour compter des dates indiquées ci-dessous les te Joe du Corps de la Sûreté générale de la Côte Française des Somalis dont les noms suivent : I — CADRE DES INSPECTEURS ADJOINTS DE LA SURETE GENERALE Néant. II. CADRES DES BRIGADIERES DE LA SURETE GENERALE Brigadier-chef de 1° échelon : Abdou Moussa Ahmed, pour compter du 1° janvier 1967 Brigadier de 2° classe, 1° échelon : Omar Mohamed Bourhan pour compter du 1er janvier 1967 (détaché à l'Assemblée territoriale). III — CADRE DES AGENTS DE LA SURETE GENERALE Néant.